

## COMPTE-RENDU PLAN LOCAL D'URBANISME

**OBJET DE LA RÉUNION : ATELIER DE CONCERTATION N°1 – APPROCHE ENVIRONNEMENTALE DE L'URBANISME - CONTEXTE CLIMATIQUE, ENERGETIQUE ET DEPLACEMENTS**  
**22 JUIN 2016**

### ÉTAIENT PRESENT(S) / PRESENTE(S)

- M. Patrick RIEHL, Maire ;
- Mme Caroline CASSEZ-COLONO ;
- M. Gérard DANIEL, adjoint ;
- Mme Danièle GUILLEMAIN, adjointe ;
- M. Jean-Paul BRUNET, adjoint ;
- M. Daniel RYSER, adjoint ;
- Quarante et un habitants ;
- Mme Isabelle COLLIN, Directrice du pôle Aménagement et Equilibre des Territoires à l'Agglo du Pays de Dreux ;
- Mme Julie DESMARES, Chargée de mission PLU à l'Agglo du Pays de Dreux.

41 personnes ont pris part à ce premier atelier de concertation dans le cadre de la révision générale du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de Saint-Rémy-sur-Avre. Cet atelier a traité des thèmes suivants : contexte climatique, énergétique et déplacements.

L'atelier s'est déroulé en deux temps :

- La première partie de la soirée a consisté à expliquer, la raison de l'élaboration d'un PLU, le cadre législatif et réglementaire ainsi que la procédure d'élaboration de celui-ci. La présentation s'est ensuite poursuivie sur la mise en exergue des enjeux climatiques et énergétiques à l'échelle nationale et communale puis la présentation des problématiques de déplacements.
- Dans un deuxième temps, il a été proposé aux personnes présentes de se répartir en groupes de travail (3) pour discuter des points forts et des points à améliorer de la commune.

### Première partie : la présentation du diaporama

Monsieur le Maire introduit la réunion, et remercie les habitants présents. Il explique le contexte légal et insiste sur le fait de devoir grenelliser le PLU de Saint-Rémy-sur-Avre, bien que celui en application soit récent (arrêté en 2010). Il explique également l'intérêt des ateliers de concertation, permettant d'intégrer les habitants dans la démarche du PLU, et de faire remonter les avis et les volontés des habitants de la commune.

Monsieur le Maire cède ensuite à la parole à Isabelle COLLIN et Julie DESMARES, qui animent l'atelier.

Il a été expliqué que l'agglomération propose aux communes qui le souhaitent, de les accompagner dans la démarche d'élaboration de leur document. Elle explique que cet atelier est le premier d'une série de trois qui ont pour but, dès la phase d'état des lieux du territoire, d'associer la population pour identifier les forces et faiblesses du territoire et les besoins des habitants.

Il a été donné la définition du Plan Local d'Urbanisme, son contenu ainsi que les éléments méthodologiques de réalisation des documents qui le composent. Il a ensuite été présenté l'intérêt de réaliser le PLU selon une Approche Environnementale de l'Urbanisme® (AEU®) pour les habitants et plus généralement pour la commune et son devenir. En effet, cet outil méthodologique, d'aide à la décision et de concertation permettra tout au long de la procédure de replacer les enjeux environnementaux au cœur des choix communaux.

Les thématiques du climat, de l'énergie ainsi que des déplacements ont ensuite été abordées afin de donner les clés de lecture et de compréhension des enjeux du PLU aux personnes présentes pour travailler ensuite sur l'atelier. La question du changement climatique a donc été abordée d'abord sous un angle technique avec les éléments fournis par le Groupement Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat (GIEC) puis de façon pragmatique avec les enjeux pour le territoire (augmentation des risques connus, comment agir pour soi et au travers du PLU...).

Il a été évoqué la manière dont il est possible d'agir localement pour entreprendre un développement durable (implantation et orientation des habitations, rôle des haies, végétation à feuilles caduques et persistantes, etc.) et la manière dont ces pratiques pourront se traduire à travers le PLU.

### Questions :

Une personne demande si l'augmentation de la population amène davantage de commerces. Il est répondu que plus la population diminue, moins les commerces ont de clientèle, ce qui explique leur départ vers des communes où la population est plus importante, et où il y a augmentation de population. Monsieur le Maire précise que les petits commerces partent de la commune pour des raisons de manque de clientèle. De moins en moins d'habitants vont faire leurs courses dans ces petits commerces, en raison de la proximité des grandes surfaces qui concentrent l'ensemble des commerçants (boulangerie, poissonnerie, boucherie, fromagerie, etc.).

Une personne précise que la commune concentre beaucoup de maisons anciennes, il est donc difficile de faire des petits logements (en locatif par exemple), pour satisfaire la demande. Il est répondu qu'il existe des contre-exemples, certaines grandes maisons ne peuvent être divisées en petits logements, mais il est important d'éviter tout « saucissonnage » de maison, entraînant une paupérisation du centre-bourg de la commune.

### Deuxième partie : l'atelier

Après avoir présenté les enjeux en termes d'énergie et de déplacements, il a été proposé aux participants de s'exprimer sur les sujets abordés et les enjeux relatifs à la commune.

Il a été distribué des papiers de couleur verte aux participants pour qu'ils y inscrivent ce qui leur semblait positif dans leur commune et sur des papiers de couleur rose ce qu'ils souhaiteraient voir améliorer. L'exercice s'est effectué avec trois groupes de 10 personnes et un groupe de 11 personnes. Ceci afin de favoriser la discussion entre les participants et de faire émerger des enjeux encore non abordés au cours de cette réunion. Il est ensuite distribué deux gommettes à chaque participant pour qu'il puisse insister sur les points importants – chiffre entre parenthèses.

### Groupe 1

Éléments positifs sur la commune	Éléments à améliorer ou à développer
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Commerces à préserver ;</li> <li>• Espaces jeunes à préserver (1) ;</li> <li>• Nombreuses associations culturelles et sportives (1) ;</li> <li>• Centre de secours ;</li> <li>• Théâtre ;</li> <li>• Transport scolaire bien fait ;</li> <li>• Station d'épuration ;</li> <li>• Horaires de la Mairie ;</li> <li>• Ecoles ;</li> <li>• Préserver les étangs et parcs (1) ;</li> <li>• Préserver les forêts (1) ;</li> <li>• Présence de la déchetterie.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de médecins (kinésithérapeute proche de la retraite et refuse des clients) en baisse sur la commune (6) ;</li> <li>• Absence de librairie (2) ;</li> <li>• Problème SNCF : pas suffisamment de fréquence des trains SNCF (2) ;</li> <li>• Mauvais entretien des rivières (beaucoup de personnes âgées habitent en bord de rivière, un syndicat d'entretien de la rivière existe) ;</li> <li>• Pas de piste cyclable pour les enfants prenant le vélo pour aller à l'école (4) ;</li> <li>• Les espaces de jeux pour enfants sont petits ;</li> <li>• Le stationnement est insuffisant sur la commune ;</li> <li>• Les encombrants une fois par an insuffisant ;</li> <li>• Pollution sonore et visuelle de la N12 (1) ;</li> <li>• Problème de disponibilité des médecins en cas d'urgence ;</li> <li>• Poteaux électriques peu esthétiques, proposition d'enterrer les câbles (3) ;</li> <li>• La question de la déviation (esquisse depuis 1965) (3) ;</li> <li>• Rénovation des sites industriels (celui de Rémy par</li> </ul>

	<p>exemple) (2) ;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Le château est en ruine (propriété privée): le rénover.</li> </ul>
--	---

## Groupe 2

Éléments positifs sur la commune	Éléments à améliorer ou à développer
<ul style="list-style-type: none"> <li>Préserver la rivière (3) ;</li> <li>Théâtre et salle Oscar (associations, réunions, salle de sport, etc.) (2) ;</li> <li>Préserver la Place du Marché et le marché du samedi (7).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Augmenter le nombre d'enfants pour l'accueil périscolaire ;</li> <li>La circulation des poussettes est difficile à cause de l'étroitesse des trottoirs (1) ;</li> <li>Améliorer la descente du Plessis pour les vélos et piétons (3) ;</li> <li>Améliorer le transport en commun (1) ;</li> <li>Circulation difficile entre l'église et le vieux pont (1) ;</li> <li>Aménagement de l'étang avec davantage de chemins autour de celui-ci (3) ;</li> <li>Améliorer la sécurité des écoles (2).</li> </ul>

## Groupe 3

Éléments positifs sur la commune	Éléments à améliorer ou à développer
<ul style="list-style-type: none"> <li>Conserver l'aire de covoiturage ;</li> <li>Conserver les bornes de recharge pour véhicules hybrides et électriques ;</li> <li>Travaux cimetière bien réalisés ;</li> <li>Stationnement en centre-ville correct ;</li> <li>Présence salle Oscar et théâtre (4).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Manque de pistes cyclables (3) ;</li> <li>Pas suffisamment de stationnement vélos ;</li> <li>Au Gâtine, prochaines constructions plus en retrait de la route avec davantage de stationnement (5) ;</li> <li>Pollution centre-ville (présence particules fines et CO<sub>2</sub>) à cause de la N12 (1) ;</li> <li>Tunnel sous la N12 pas agréable.</li> </ul>

## Groupe 4

Éléments positifs sur la commune	Éléments à améliorer ou à développer
<ul style="list-style-type: none"> <li>Conserver les espaces verts et les zones piétonnes ;</li> <li>Maintenir la vallée verte (4).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Développer des pistes cyclables vers Nonancourt et autres communes ainsi que des liaisons piétonnes ;</li> <li>Insister pour la construction de maisons écologiques et passives ;</li> <li>Améliorer l'accessibilité et les déplacements pour les handicapés (1).</li> </ul>

De manière générale, les participants à ce premier atelier de concertation sur le PLU ont mis en avant le cadre et la qualité de vie sur la commune de Saint-Rémy-sur-Avre. Les espaces verts, la rivière et les étangs sont des éléments clés de la commune : les habitants, à l'unanimité, souhaitent préserver ces espaces naturels remarquables.

Les habitants ont par ailleurs insisté sur le besoin d'améliorer les déplacements doux (pédestres et cyclables), à travers la création de chemins piétons autour de l'étang, de pistes cyclables, le perfectionnement et l'élargissement de trottoirs, et la sécurité des piétons et cyclistes (notamment les enfants allant à l'école). La N12 est critiquée par l'apport de pollutions visuelle, sonore et atmosphérique. La question du stationnement en centre-ville est plus nuancée puisque certains considèrent qu'il n'y a pas suffisamment de places de stationnement, et d'autres sont satisfaits.

Enfin, les équipements culturels et sportifs, tels que le théâtre, la salle Oscar, les équipements communaux et intercommunaux, tels que la station d'épuration, la mairie et les écoles, sont des éléments importants à maintenir sur la commune de Saint-Rémy-sur-Avre. La rénovation et la réhabilitation des sites industriels ont été évoquées comme indispensables pour améliorer l'image de la commune.

Suite à l'atelier et en l'absence de questions, Monsieur le Maire a proposé de clôturer la séance.

**Patrick RIEHL**

**Maire de Saint-Rémy-sur-Avre**